

# Chapitre 7

## Formation et recyclage



Documents devant se trouver  
dans ce chapitre

Où trouver  
ce document ?

<input type="checkbox"/>	Présence aux formations ou attestations de présence	Fiche N°7.1/ attestations reçues
<input type="checkbox"/>	Programme de formation par travailleur	Fiche N°7.2
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	
<input type="checkbox"/>	.....	

# MISSION WALLONNE DES SECTEURS VERTS

Représentant les partenaires sociaux des secteurs verts pour la Wallonie, la Mission Wallonne des Secteurs Verts a été créée pour favoriser l'accès à la formation continue des travailleurs de ces secteurs.

Mission Wallonne  
des Secteurs Verts



## 1 | STRUCTURE

Représentant les partenaires sociaux des secteurs verts pour la Wallonie, la Mission Wallonne des Secteurs Verts a été créée pour favoriser l'accès à la formation continue des travailleurs de ces secteurs.

La Mission Wallonne des Secteurs Verts représente 4 fonds sociaux de garantie et d'existence :

- le Fonds Social et de Garantie pour l'agriculture,
- le Fonds Social et de Garantie pour les entreprises horticoles,
- le Fonds Social et de Garantie pour l'implantation et l'entretien des parcs et jardins
- le Fonds Social et de Garantie pour les entreprises de travaux techniques agricoles et horticoles

Les travailleurs concernés font partie des commissions paritaires suivantes :

- CP 132 : travaux techniques agricoles et horticoles
- CP 144 : agriculture
- CP 145 : horticulture

Au total, cela représente environ 2500 entreprises et 6500 ouvriers et employés pour la Wallonie et Bruxelles.

## 2 | NOS MISSIONS

### Organisation et promotion de la formation des salariés des secteurs

Aujourd'hui, la nécessité de se former tout au long de sa carrière est une idée bien ancrée dans les mentalités. Qui peut être certain de garder son emploi à vie ?

Si l'on regarde la vitesse incroyable à laquelle la technologie évolue, il est évident que travailleurs d'aujourd'hui et de demain doivent être préparés durant toute leur vie professionnelle à apprendre et évoluer, doivent avoir assez d'atouts pour pouvoir garder leur emploi ou en changer.

Pour aider les travailleurs de nos secteurs et ainsi leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires, nous organisons des formations principalement durant l'hiver.



# MISSION WALLONNE DES SECTEURS VERTS

Un catalogue reprenant l'ensemble des formations proposées est distribué chaque année à tous les employeurs et salariés des secteurs. Il est également possible d'organiser des formations qui ne seraient pas encore reprises au catalogue.

Toutes les formations que nous proposons sont également affichées en ligne sur notre site à l'adresse suivante :

[secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/](https://secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/)



## Prévention des accidents de travail et de la sécurité

Au niveau européen, les secteurs verts figurent parmi les secteurs d'activités les plus dangereux. C'est pourquoi un effort important est fourni par la Wallonie et les partenaires sociaux afin de sensibiliser les acteurs des secteurs à cette problématique, grâce au service PreventAgri.

PreventAgri intervient en matière de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles.

## Promotion de la formation en alternance

Afin de disposer à l'avenir d'ouvriers compétents, il est également nécessaire de s'intéresser à leur formation initiale. La formation en alternance est un excellent moyen d'apprendre son métier. Hélas, il faut reconnaître que ce type d'apprentissage n'est pas suffisamment valorisé. Il s'agit souvent d'une dernière chance pour des élèves sur une voie de garage. C'est pourquoi la Mission Wallonne doit assurer la promotion de l'alternance et est reconnue comme coach sectoriel.

## Accompagnement des travailleurs dans le cadre de l'Outplacement

L'outplacement -ou reclassement professionnel- est un ensemble de services et de conseils fournis individuellement, à la demande d'un employeur, afin de permettre à un travailleur licencié de retrouver le plus rapidement possible un nouvel emploi.

La Mission Wallonne des secteurs prend en charge l'accompagnement des travailleurs licenciés dans le cadre du reclassement professionnel. Les fonds sociaux interviennent dans le coût lié à l'outplacement. En agriculture et dans les entreprises de parcs et jardins, 80 % des frais sont pris en charge. En horticulture, ce sont 60% des frais qui sont pris en charge.



# Fiche des présences aux séances d'information, de formation et de « minute sécurité »

Intitulé de la formation : .....

Date : .....

Coordonnées du centre de formation ou du formateur : .....

.....

.....

Nombre	Nom, prénom	Signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		

